

# Ville de Port-de-Bouc

## Conseil Municipal du 29 juin 2009

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 05, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

**22 présents** : **Mesdames** : FERNANDEZ Patricia, CERBONI Rosalba, LACHAUD Dominique, MULLER Martine, DOMINI Chérifa, CORTES Isabelle, MALARET Monique, GIOVANELLI Béatrice, LELAFI Fatima, CABAU Solange, GALLINA Martine, AOUD Sophianne. **Messieurs** : GIORGETTI René, PHILIPPE Louis, NOUGUE Alain, DEPAGNE Marc, BELSOLA Laurent, GALICHET Philippe, XENIDES Constant, PEREIRA Christian, SIRAT Boulenouar, DIDERO Stéphane, PIGNOT Joseph.

**7 Absences avec procuration** : **Mesdames** : SANTORU Evelyne, BERMOND Marie-Josèphe, BERANGIER Jocelyne. **Messieurs** : CHAPELLE Patrice, BENMBAREK Hassan, VAXES Michel, GUIRAMAND Patrick.

**2 Absents** : **Madame** : CARRERAS Elizabeth. **Monsieur** : NGUYEN Jean-Louis.

**1 absent excusé** : M. BIGORNE Eric.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur Boulenouar SIRAT est désigné secrétaire de séance par Mme le Maire.

~~~~~

**Mme le Maire** - Y a-t-il des remarques sur le dernier compte rendu ?

**M. PIGNOT**.- Ce n'est pas une remarque, c'est un changement, je me suis peut-être mal exprimé lorsque, page 16, nous avons parlé de la motion sur l'île de Chypre, j'ai mentionné : « *j'ai connu Chypre à une époque, en 1956, où c'était encore dirigé par les anglais, c'était une belle petite ville* » ; mais c'était une petite « île », je me suis peut-être mal exprimé.

**Mme le Maire**.- Cela a été mal transcrit, nous corrigerons, c'est noté.

Qui est pour adopter le compte rendu avec cette modification ?

**Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2009 est approuvé à l'unanimité, avec cette modification.**

#### **1.- Versement de subventions aux associations.**

**Rapporteur** : Mme Chérifa DOMINI (Lecture du rapport).

**Mme le Maire**.- Sur présentation de devis, et peut-être même en deux exercices, on verra.

Y a-t-il des remarques particulières ?

**M. PIGNOT**.- Je voudrais juste savoir si c'est une modification de la tenue vestimentaire ou une amélioration ?

**Mme le Maire**.- Non, c'est un renouvellement de tenue parce que cela fait plus de 10 ans qu'ils ont la même.

**M. PIGNOT**.- D'accord. Si vous vous souvenez, lors de cette manifestation Avenue Maurice Thorez, au monument des Déportés, nous étions nous, les élus et une partie de la population, sous un parapluie, donc nous n'étions pas trop mouillés, mais ces pauvres musiciens ! Je connais cette fanfare depuis plus de 20 ans, je n'ai jamais vu ces musiciens ou ces femmes et ces hommes sous des imperméables. Est-ce qu'il ne serait pas possible de voter une petite subvention pour que cette fanfare ait au moins un petit imperméable assez léger lorsqu'il pleut beaucoup, comme ça s'est produit lors de cette manifestation. Il faut se mettre à la place de ces musiciens, souffler dans une trompette ou dans un clairon lorsqu'il pleut à seau et être trempé jusqu'aux os ce n'est pas très réjouissant.

**Mme le Maire**.- Tout à fait, c'est l'objet de leur demande de renouvellement de tenue, on regardera, on examinera avec attention leur demande.

**M. PIGNOT**.- A ce sujet, je crois que je vous en avais parlé, ainsi qu'à M. Vaxès, nous étions tous trempés.

**Mme le Maire**.- C'est la raison de la demande de subvention.

**M. DIDERO**.- Je voudrais ajouter que plus que jamais aujourd'hui, il est nécessaire de la part des municipalités de soutenir de nombreux projets au niveau des associations quand on voit ce qui se passe au niveau national, notamment concernant le retrait de l'Etat dans de nombreuses initiatives ; il est donc très important que les Communes, et plus généralement les Collectivités Territoriales, soutiennent les projets de ces

envergures-là. La logique serait que les associations comme le Secours Populaire, la Croix Rouge, ou d'autres, ne devraient pas exister puisque si ces associations-là existent c'est qu'il y a des défaillances notamment de l'Etat, voire d'autres collectivités au-delà, donc il est important de soutenir ces initiatives, et nous rejoignons cette proposition présentée aujourd'hui.

**Mme le Maire**.- Très bien. Il ne sera jamais question pour la Municipalité de Port de Bouc de se substituer à l'Etat bien évidemment, mais dans le cadre d'un partenariat et d'une coopération dans l'existence même des associations nous serons bien évidemment toujours présents.

En ce qui concerne les associations caritatives ou humanitaires, je partage assez l'idée que si un minimum vital était assuré à chaque être humain pour garder sa dignité peut-être qu'elles auraient à travailler sur d'autres secteurs plutôt liés aux relations humaines, à la place dans la société, etc.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est Pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°1 est adopté à l'unanimité**

## **2.- Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : désignation de deux représentants.**

**Rapporteur** : M. Boulenouar SIRAT (lecture du rapport)

Ce seront Laurent BELSOLA, et Martine MULLER.

**Mme le Maire**.- Il faut que ce soit deux conseillers communautaires titulaires, donc la proposition c'est que Martine Muller soit titulaire, et que Laurent Belsola soit son suppléant.

Y a-t-il des remarques à formuler ?

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°2 est adopté à l'unanimité**

### **3.- Rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine 2008.**

**Rapporteur** : Mme Dominique LACHAUD (lecture du rapport)

Vous avez le rapport en annexe, nous n'en ferons pas lecture, je pense que vous l'avez tous faite à la maison.

**Mme le Maire.**- Merci, c'est un résumé très complet.

Y a-t-il des demandes de précision ?

Il n'y a pas de vote.

### **4.- Rapport annuel 2008 du Délégué de Service Public par voie d'affermage - Ports de plaisance, de pêche et de services dont la halle à marée.**

**Rapporteur** : M. Alain NOUGUE

Tout le monde a eu le document qui était en annexe, je vous invite juste à lire les conclusions, pour ceux qui ne l'ont pas fait ; si vous le voulez je peux vous les lire, c'est assez court, mais je crois qu'elles sont assez révélatrices de la situation actuelle, notamment de la pêche.

Les comptes de l'année 2008 sautent par une perte d'exploitation de 16 422 euros due à la chute de l'activité de la pêche.

Au niveau de la plaisance nous avons confirmé les résultats obtenus en 2008, il faut rappeler que l'équilibre de l'affermage se fait en partie grâce à la plaisance. Cette inflexion est plus marquée chaque année vers la plaisance quasi irréversible compte tenu des difficultés tant structurelles que conjoncturelles qui plombent la filière pêche et accélèrent le

déclin, particulièrement en PACA. Un deuxième plan de sortie de flotte a été mis en œuvre, un nouveau plan est programmé pour 2009 de 3 à 4 bateaux.

Concernant la criée toutes les dispositions prises pour maîtriser les coûts d'exploitation ne suffisent pas à ce jour à compenser la baisse inévitable de la production. La réflexion engagée en terme de réorganisation, de redistribution, de développement et de rééquilibrage de l'ensemble des activités s'impose plus que jamais.

Je crois que les conclusions parlent d'elles-mêmes.

**Mme le Maire**.- Oui, malheureusement.

Y a-t-il des remarques ? Non.

Nous prenons acte du rapport qui n'est pas soumis au vote.

#### **5.- Rapport de Délégation de Service Public relative à la capture et à la garde des animaux errants - Année 2008.**

**Rapporteur** : Mme Solange CABAU

Permettez-moi à ce propos de vous faire remarquer que j'ai un peu le sens de l'humour et que j'accepte de rapporter ce petit point, parce que je trouve qu'il y a un peu d'humour et de drôlerie vu que cela concerne la capture des animaux errants, des cabots notamment, mais cabot « OT » non pas Cabau « AU » (*Rires de l'assemblée*). Je partage avec vous ce petit moment d'humour et je rapporte volontiers ce rapport parce que je sais que tous les points à l'ordre du jour du Conseil Municipal sont importants, et je rapporte celui-ci. (*Lecture du rapport*)

**Mme le Maire**.- Un rapport brillamment rapporté. C'était génial, merci, Solange.

J'imagine que cela n'appellera pas d'autres remarques.

Nous prenons acte de ce rapport.

**6.- Rapport d'activité 2008 - S.A.E.M.L. SEMIPORT.**

**Rapporteur** : M. Constant XENIDES (lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Les membres du Conseil d'Administration sont priés de quitter l'assemblée, s'il vous plaît.

***(Les membres du Conseil d'Administration quittent la salle du Conseil Municipal à 18 h 25).***

Y a-t-il des remarques ?

Qui est pour ? Unanimité, moins les membres du Conseil d'Administration qui n'ont pas participé au vote. Je vous en remercie.

***(Retour des membres du Conseil d'Administration dans la salle du Conseil Municipal à 18 h 26).***

**Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité, moins les membres du Conseil d'Administration qui n'ont pas participé au vote**

**7.- Rapport annuel des cessions et acquisitions immobilières 2008.**

**Rapporteur** : Mme le Maire

Comme vous pouvez le constater, vous avez le rapport en annexe, nous avons procédé à 4 acquisitions : un local commercial, un terrain de garrigue, un local commercial administrable, et un appartement copropriété rue Paul Lombard ; c'est un appartement qui se situe sous le dojo, qui est constitué d'une structure métallique dont le son est amplifié lorsqu'il y a des entraînements au-dessus. Nous l'avons acquis pour avoir un ensemble complet par rapport au dojo.

Y a-t-il des demandes de précision ?

Nous prenons acte de ce rapport.

**8.- Avis du Conseil Municipal sur le Plan Local de l'Habitat défini à l'échelle intercommunale.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

Tous les Présidents de Groupe ont eu un exemplaire pour lecture, ainsi que M. Pignot qui est, je le rappelle, conseiller municipal non inscrit dans un Groupe, bien qu'il appartienne à sa formation politique.

**M. PIGNOT**.- Merci de l'avoir précisé.

**Mme le Maire**.- Y a-t-il des demandes de précision sur ce sujet ?

Nous prenons acte de cela et nous votons. Qui est favorable pour que nous nous inscrivions dans le PLH ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°8 est adopté à l'unanimité.**

**9.- Promotion de l'emploi, de l'insertion et du développement durable dans les marchés publics.**

**Rapporteur** : M. Marc DEPAGNE (lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Merci. Y a-t-il des demandes de précision ?

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°9 est adopté à l'unanimité**

**10.- Convention de partenariat culturel avec le Conseil Général - Saison 13 - Saison 2009-2010.**

**Rapporteur** : Mme Martine MULLER (lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Tout le monde connaît Saison 13.

Y a-t-il des demandes de précision ?

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité**

**11.- Enquête publique - Avis du Conseil Municipal : Société LBC  
Marseille.**

**Rapporteur** : M. Marc DEPAGNE (lecture du rapport)

L'enquête publique s'est déroulée en mairies de Martigues, de Port de Bouc, de Fos sur Mer, et de ST Mitre les remparts, durant la période du 25 mai au 25 juin 2009.

Je vous rappelle que c'est une Société qui est située en bordure du chenal de Caronte à l'ouest, dans le prolongement du Port Pétrolier de Lavéra. LBC est une entreprise qui assure le stockage de produits chimiques dans ses réservoirs, et à cet effet elle loue ces réservoirs ou bacs de 20 à 6 000 m3 à des industriels qui souhaitent stocker leurs produits sur la zone portuaire de Lavéra. LBC assure aussi le déchargement et le chargement de citernes routières, de wagons-citernes, de navires et de barges fluviales. Le présent projet est une réactualisation et une mise à jour de l'étude des dangers réalisée en septembre 2002, cette révision concerne l'ensemble du site, elle prend en compte les installations et leur mode d'exploitation, ainsi que celles de l'environnement et du voisinage.

Cette révision intègre également trois projets de stockage : concernant le Méthanol ce sont 2 cuves de 5 000 m3 ; 5 cuves de multi produits de 2 000 m3, ce sont des produits

inflammables ; et une plateforme intermodale d'oxyde d'éthylène et de produits chimiques.

La plateforme est un équipement visant à assurer le transfert de 30 000 tonnes d'oxyde d'éthylène de la route vers le rail et vice versa.

Compte tenu des projets ci-dessus, la capacité de stockage à considérer dans la Société est de 155 180 m<sup>3</sup> répartis en 134 réservoirs ou bacs. Du fait de ces quantités et de la nature des produits stockés le dépôt LBC Marseille à Lavéra est classé SEVESO 2 seuil haut.

L'impact du projet sur l'air : vous vous en doutez, comme il va y avoir une augmentation des stockages, il va y avoir aussi un impact sur l'air, essentiellement autour des rejets de composés organiques volatils, en particulier chaque fois qu'il y a un déchargement ou un chargement puisque c'est à ce moment-là que l'évaporation peut se faire ; il va donc y avoir des COV en plus sur notre secteur.

Concernant l'émission d'odeurs : le site est situé dans une zone où les nuances olfactives sont importantes compte tenu de la présence de nombreuses industries chimiques dans le secteur, la nuisance engendrée par ce projet devrait être négligeable par rapport à l'existant, il n'y aura pas de nuisances odorantes significatives supplémentaires.

Impact sur la circulation routière : le projet va engendrer une augmentation du trafic ; ça peut paraître paradoxal puisqu'il y a une grosse partie de ce projet qui va transformer les transports routiers en transports ferroviaires, notamment vers l'Italie où le transport se faisait uniquement en camion, et ça va maintenant se faire uniquement par voie ferroviaire ; par contre vu que cette entreprise va augmenter son trafic routier, il va y avoir un trafic induit vers

Marseille, ainsi que vers Fors sur Mer ; il y a donc une augmentation du trafic en particulier sur notre nationale.

Concernant les rejets aqueux : il y aura très peu de nuisances puisque ce sont des cuves ou des bacs, et il y a une station d'épuration qui est efficace en cas de mauvais fonctionnement.

Concernant le bruit il n'y a rien à considérer.

J'appelle donc le Conseil Municipal à émettre un avis favorable sur le projet présenté par la Société LBC Marseille, mais en même temps nous émettons des réserves en ce qui concerne le transport routier puisque c'est un trafic qui va augmenter le transport des matières dangereuses, et par là même, c'est une autre manière de demander à l'Etat de prendre ses responsabilités et de revoir les infrastructures routières et le projet de déviation de l'A55 en vue de sécuriser notre zone en particulier, qui va devenir encore plus dangereuse du fait de ce trafic induit.

Enfin, il est à regretter les augmentations d'émission de composés organiques volatils qui vont encore former de l'ozone. Je vous rappelle que demain il est prévu un pic d'ozone dans notre région.

**Mme le Maire**.- Merci, Marc, pour cet exposé très complet.

Y a-t-il des demandes de précision ou des interventions ?

**M. DIDERO**.- Comme le disait M. Depagne à l'instant, le débat qui est relancé c'est bien entendu celui de la RN568 puisqu'en revenant de Fos sur Mer on peut constater chaque jour, selon les horaires auxquels on emprunte la RN568, que les embouteillages et le trafic sont très importants. Cela engendre également une pollution atmosphérique, et c'est vrai que l'on

vit un véritable enfer. Selon le nombre de véhicules supplémentaires qui, de plus, transporteront des matières dangereuses, et nous avons vu que sur la commune de Fos sur Mer le Maire s'était plaint au niveau de l'augmentation du nombre d'accidents...

**Mme le Maire.**- Comme le Maire de Port de Bouc et celui de Martigues.

**M. DIDERO.**- Oui, mais dans la Provence, par rapport aux accidents qui étaient sur le territoire de Fos Sur Mer, il y avait eu une intervention du Maire de Fos Sur Mer...

**Mme le Maire.**- Comme le Maire de Port de Bouc et celui de Martigues, je suis désolée ; il y a régulièrement des accidents le long de ce tracé, et il y a une intervention du même acabit de tous les Maires qui longent ce tracé.

**M. DIDERO.**- Sur l'étude d'impacts, M. Depagne a été complet, reste à savoir si au niveau de la sécurité du site en lui-même on a toutes les garanties, bien entendu au-delà de la pollution atmosphérique ou autre.

**M. DEPAGNE.**- La sécurité est qualifiée par SEVESO 2 seuil haut, de fait il y a une surveillance accrue d'autant pour permettre de sécuriser le site au maximum. J'ai eu l'occasion de le visiter l'année dernière, c'est un site ultra moderne, les cuves sont à doubles parois, mais c'est vrai que nous ne sommes à l'abri de rien. En plus ils sont surveillés par la DRIRE d'une manière forte du fait de la dangerosité des produits qui y sont manipulés.

**Mme le Maire.**- Il faut quand même rappeler que les élus n'ont pas en charge cette surveillance et n'ont pas la compétence pour juger ; par contre nous nous appuyons sur des rapports de la DRIRE-DREAL qui est chargée, pour l'Etat, de suivre ces équipements, et qui doivent travailler de façon très

rapprochée avec tous les industriels de façon à vérifier qu'ils respectent bien toutes les directives, dans toutes les obligations, y compris les arrêts d'installations pour mise en conformité. Nous n'avons pas compétence pour tout vérifier, mais nous savons que nous devons nous appuyer sur des services de l'Etat compétents.

La question qui nous est posée est de savoir si nous acceptons de donner un avis favorable à cette requête de stockage, et notamment de nous positionner sur un avis favorable avec la précaution d'usage liée à la vérification des informations fournies mais aussi de formuler cette remarque liée à l'augmentation du trafic sur la RN568, et de montrer, si besoin était encore, que le contournement est d'une actualité brûlante pour permettre non seulement la sécurité des riverains, des usagers, mais aussi pour permettre un développement économique adapté qui protège la santé publique des riverains.

Est-ce que nous sommes d'accord pour formuler cet avis ? Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°11 est adopté à l'unanimité**

**12.- Carte scolaire : regroupement des écoles Andréa Gaultier et Louise Michel - Périmètres scolaires des écoles maternelles.**

**Rapporteur** : M. René GIORGETTI (lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Y a-t-il des demandes de précision ?

Vous avez travaillé cela de nombreuses fois au cours de Commissions extra municipales en lien avec les enseignants aussi, et les parents.

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°12 est adopté à l'unanimité**

**13.- Revalorisation de la redevance pour retard, perte ou destruction d'ouvrages de la médiathèque Boris Vian.**

**Rapporteur** : Mme Martine GALLINA (lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Sommes-nous prêts à valider cette proposition des services ? Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n° 13 est adopté à l'unanimité.**

**14.- Avenants : Maison des Sportifs.**

**Rapporteur** : M. Alain NOUGUE (lecture du rapport)

Nous arrivons au terme de la construction de la Maison des Sportifs. Il s'agit de plusieurs avenants, je vous fais grâce de la lecture, je vous donne juste les entreprises : Société ATREAL, Terrassement et gros oeuvre ; Société S.E.C. charpentes et bois ; Société Provence d'aluminium ; Société GUERRA, menuiseries intérieures ; Société FORMOSA, serrureries ; Société Bâtiments et couleurs du sud, revêtement sols et murs ; Société E.E.I.B., électricité ; Société T.C.F., fluide ; Société Grégori Provence, voirie et réseaux divers.

Entre les moins et les plus nous avons environ 40 000 euros de plus sur l'ensemble de cet avenant, c'est pratiquement infime sur un montant total de 2 M€.

Ce point a été vu en Commission d'appel d'offres et en Commission des Finances.

**Mme le Maire.**- Nous sommes en train de terminer une gageure architecturale, c'est vraiment un bâtiment qui va faire école dans tous les équipements publics puisque réussir à construire une Maison des Sportifs dans d'anciens bassins de piscine c'était pas mal, d'autant que la construction sera HQE :

Haute Qualité Environnementale, et que nous allons rafraîchir l'air en utilisant un climatiseur naturel, un rideau d'eau. Nous pouvons être fiers de notre réalisation, nous sommes contents de vous, Monsieur le grand sportif, vous avez suivi cela jusqu'au bout avec toutes les difficultés que vous avez rencontrées, bravo.

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité.**

**15.- Avenant n°1 - Chemin de la Plage - Voirie et réseaux divers.**

**Rapporteur** : M. Louis PHILIPPE (lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Si je n'avais pas du tout pensé à Solange Cabau avec l'orthographe de son nom, j'ai pensé à toi avec « plage », mais là c'était tiré par les cheveux. Je dis cela parce qu'il ne fait pas du tout partie de la Commission des travaux, c'est l'adjoint à la mer, il fallait bien que l'on trouve une raison.

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°15 est adopté à l'unanimité**

**16.- Avenant n°1 - Contrat d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux.**

**Rapporteur** : Mme Fatima LELAFI (Lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Y a-t-il des demandes de précision ? Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°16 est adopté à l'unanimité**

**17.- Avenant n°1 - Réhabilitation des 108 logements - Lot n°8 - Peinture.**

**Rapporteur** : M. Boulenouar SIRAT (Lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- C'est très intéressant.

Y a-t-il des demandes de précision ? Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°17 est adopté à l'unanimité.**

**18.- Délégation de Service Public Simplifiée : capture de chiens, chats et autres animaux errants sur la voie publique et leur mise en fourrière - Convention avec la Société Protectrice des Animaux de Marseille Provence.**

**Rapporteur** : Mme Solange CABAU (Lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Vous avez sur vos tables le rapport de la SPA sur l'année qui vient de s'écouler. Vous voyez que la majeure partie de leur travail était destinée à capturer 25 chiens, dont 7 ont été retrouvés par leur propriétaire, les autres ont été proposés à l'adoption après avoir reçu tous les soins nécessaires, c'est-à-dire les vaccins, les tests des différentes maladies, les soins liés à leurs blessures, soit un tatouage ou une puce, etc. au moment de leur sortie. En général les chiens sont restés 8 jours, c'est la durée moyenne du séjour.

Y a-t-il des demandes de précision ?

**M. PIGNOT**.- C'était uniquement sur Port de Bouc ?

**Mme le Maire**.- Oui. Vous avez dû remarquer qu'il y en avait moins sur la voie publique.

**M. PIGNOT**.- Les propriétaires devraient quand même être punis.

**Mme le Maire**.- C'est une autre question.

Sommes-nous d'accord pour passer une Délégation de Service Public Simplifiée avec la SPA ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°18 est adopté à l'unanimité.**

**19.- Convention entre la Ville et l'association Les Chantiers du Pays Martégal.**

**Rapporteur** : Mme Sophianne AOUAD (Lecture du rapport)

L'année dernière c'était le chantier qu'il y avait à la gare de Fos.

**Mme le Maire.**- Tout à fait. Pour cette année c'est une extension d'agrément de 10 places pour des Ports de Boucains comme nous en avons parlé la dernière fois ; le chantier se déroulera pour commencer la formation sur Figuerolles durant la période d'été puisque il y a les mesures de fermeture d'accès aux pinèdes, il termineront les finitions de la gare de Fos, ensuite ils procéderont, pour leur période de travail en chantier d'insertion, sur la forêt de Castillon à des travaux de rénovation des abords du club hippique, et à l'intérieur du club hippique concernant les padoques etc.

Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°19 est adopté à l'unanimité.**

**20.- Créations et transformations d'emplois**

**Rapporteur** : M. René GIORGETTI

Il n'y a pas de nouvelles embauches, je vous rassure tout de suite. Suite à la C.A.P. du 28 mai il nous faut rectifier, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, le tableau des postes suite à

l'avancement de grade et compte tenu des avancements, reclassements et nominations.

**Mme le Maire.**- Conformément à chaque fois, nous devons procéder, en Conseil Municipal, à la validation de ce qu'a travaillé la Commission Paritaire.

Sommes-nous d'accord ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°20 est adopté à l'unanimité**

**Mme le Maire.**- Il n'y a pas de questions diverses inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal, mais pour autant vous avez sur vos tables -et je vous engage à le récupérer- comme nous nous sommes promis de le faire, un tableau qui vous permettra de vous organiser jusqu'à la fin de l'année, avec les trois dates du Conseil Municipal, précédées de celles de la Commission des Finances.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances pour ceux qui partent, pour ceux qui restent de participer à toutes les festivités, de bien vous reposer, je pense que l'année sera chargée à notre retour. Je vous rappelle la réforme des institutions, les menaces qui pèsent sur les services publics, les retours un peu difficiles de la crise pour nos Port de Boucaines et Port de Boucains, et tous les salariés en général, la réforme de la TP, la vigilance en ce qui concerne la DSU, etc.

Reposez-vous bien, bonnes vacances, et à bientôt. Pour ce qui me concerne je suis présente les deux mois d'été.

**La séance est levée à 18 h 50**